

LA GAZETTE d'AGUILCOURT

BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION

N°213

mai 2003

Site Internet : <http://www.aguilcourt.com>

Le Mot du Maire

Le coût du service de collecte des ordures ménagères vient de m'être communiqué par les services de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde : 887 417 euros pour la collecte et 339 483 euros pour le fonctionnement des déchetteries... Même en Euros, cela représente de fort jolies sommes et il est probable que la renégociation du marché qui a lieu en ce moment aboutisse sur une hausse de ces coûts dès l'année prochaine.

Le recyclage de certains déchets collectés en porte à porte et rendu possible par le tri sélectif, permet l'obtention de primes auprès d'Eco-Emballages, et je ne saurais que trop vous inciter à « jouer le jeu » du tri en utilisant autant que possible les caisses bleues et jaunes mises à votre disposition.

Par contre, tout ce qui est déposé en déchetterie ne bénéficie pas de primes et le tri des déchets en encombrants, déchets verts, ferrailles et gravats ne permet que de faciliter leur élimination vers un centre d'enfouissement technique, vers un ferrailleur ou vers un centre de compostage : il faut donc veiller à ne pas trop augmenter le volume de déchets transitant en déchetterie.

Dimanche, c'est la fête patronale d'Aguilcourt : pour montrer notre village sous son meilleur aspect, je vous invite, comme à l'accoutumée, de désherber vos trottoirs et les abords de votre maison, en vous en remerciant à l'avance.

Jean-Marc LE GOUELLEC

COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 mai 2003

2 conseillers absents

DEMANDES DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subvention suivantes à
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre : à l'unanimité des membres présents : 50 euros.

Association Sportive de la Vallée de la Suippe : à l'unanimité des membres présents : 70 euros.

Fonds de solidarité logement de l'Aisne : demande rejetée à l'unanimité.

CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE DE LA D.D.E.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a accepté le contrat de mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la rue du Moulin. Cette prestation de service sera facturée 1.490 euros H.T.

Un Conseiller a demandé que soit estimé le coût de l'enfouissement des câbles électriques desservant l'éclairage public de la rue du Moulin.

CHOIX DE LA NOUVELLE TONDEUSE

Le Maire a sollicité l'avis des conseillers, concernant l'achat de la tondeuse. Une somme de 1.321€ avait été prévue dans la section investissement du budget primitif 2003, mais le choix d'une tondeuse plus chère avait été préconisé par un professionnel.

Le Maire a demandé une décision modificative permettant d'affecter 400€ supplémentaires à la réalisation de cet investissement. Les Conseillers ont rejeté cette demande et ont demandé au Maire de s'en tenir au montant initialement convenu.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Financement du projet Tricot :

Le financement du projet de réhabilitation de la Maison Tricot s'appuie sur un projet locatif à usage social, bénéficiant de l'aide du Conseil Général et d'une dotation de l'Etat d'un montant total de 17.750 € la contrainte étant de

baser le montant du loyer sur le barème H.L.M. Un prêt de longue durée peut être obtenu auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation à un taux de 4,20 %. A la demande d'un Conseiller, le Maire a présenté la proposition de la Caisse d'Épargne : taux de 4,56 % pour un prêt sur 20 ans et 4,98 % sur 30 ans.

Au sujet du service Sécurité Incendie :

Le Maire a informé les Conseillers de la réponse au courrier adressé à Monsieur le Président du Conseil Général de l'Aisne, concernant les insuffisances du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Le Président du Conseil Général a assuré qu'il avait conscience du problème, et qu'il transmettait la requête du Maire au Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Communauté de Communes :

Le Maire a informé les Conseillers de la réunion du Conseil Communautaire qui s'est tenue le jeudi 27 mars 2003, au cours de laquelle ont été approuvés les budgets primitif 2003 et compte administratif 2002.

Prochaine séance : Vendredi 6 juin 2003 à 20 h.

SAMEDI ET DIMANCHE, C'EST LA FÊTE AU VILLAGE!

Vous avez probablement vu les manèges sur la place, annonceurs de la fête patronale du village.

Comme à l'accoutumée, Bal public à partir de 22h le samedi soir ; le dimanche après-midi, à 15h, les 16èmes Foulées Aguilcotoises rassembleront des coureurs à pied qui parcourront 10 km dans les rues du village et sur les routes environnantes.

Avant le bal apéritif de fin d'après-midi, vers 17h, les **Multicolor** (groupe de jeunes danseuses) nous proposeront leur nouveau programme de danse.

Il est prévu du beau temps !!!

Bon Week-End à tous.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Monsieur **Guy NAJOSKY** et son épouse **Elisabeth** viennent de s'installer au 17 de la rue Marcel Boucton.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

UNE GRANDE PREMIERE POUR L'A.D.M.R....

Le samedi 5 avril, plus de 50 personnes se sont réunies au Centre Social de Guignicourt pour un après-midi récréatif auquel près de 150 personnes (bénéficiaires de l'ADMR de tous les villages concernés, aides-ménagères, bénévoles) avaient été conviées par l'Association d'Aide en Milieu Rural de Guignicourt et environs.

Après le mot de bienvenue du Président, M. Bruno Pizzighella, tous les convives ont partagé, dans la bonne humeur, un sympathique goûter. Les commentaires allaient bon train: « *A 93 ans, cela fait du bien de sortir!* », « *C'était une bonne idée de venir nous chercher à domicile!* », « *Au moins cet après-midi, on a vu du monde, la tarte était délicieuse!* »

Certains ont déjà fait part de leur souhait de voir cette opération renouvelée l'an prochain.

COMMUNIQUE

22 juin 2003

3ème journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe

Retrouver une vie normale, pouvoir faire des projets... ce sont des choses simples, mais que chaque malade en attente de greffe espère aujourd'hui. Cet espoir naît de la générosité d'un donneur et du savoir-faire des professionnels de la greffe. Pour les malades, votre position sur le don d'organes compte plus que tout, alors faites-là connaître à vos proches.

Améliorer ou accroître les chances de vie

Chaque année, en France, plus de 3 600 personnes bénéficient d'une greffe d'organes. Elle leur permet de retrouver une vie normale, un travail, un environnement amical et familial, les joies de tous les jours. Certains patients sont donc sauvés, d'autres ont une qualité de vie considérablement améliorée. La greffe de rein, par exemple, la plus importante en France, mais aussi celle pour laquelle le nombre de patients en attente augmente d'année en année, met fin au

traitement lourd et contraignant que représente la dialyse. Derrière ces prouesses médicales, il y a la générosité des donateurs.

Les Français en faveur du don d'organes, mais...

Lorsque l'on vous a interrogé sur votre position vis-à-vis du don d'organes, vous avez été 90% à vous dire en faveur du don. Pourtant, une minorité d'entre vous a fait connaître son avis à ses proches (24% - Sondage Louis Harris 2002)

L'enjeu de la greffe dépend de votre avis et de sa transmission à votre famille. Car c'est à elle que l'on demandera de témoigner de votre volonté au moment de votre décès.

« 22 juin 2003 : une journée pour faire connaître sa position à ses proches »

Le 22 juin 2003, l'Etablissement français des Greffés organise la 3ème journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe. Ce rendez-vous invite chacun à faire connaître sa position à sa famille. En France, le taux de refus est encore trop élevé (environ 32 %) souvent parce que la famille ne connaît pas la volonté du défunt. Aujourd'hui, si vous faites connaître votre position sur le don d'organes, condition *sine qua non* de la greffe, vous donnez plus de chances à un malade d'être greffé.

Pour donner rendez-vous aux Français, une campagne radio sera diffusée du 18 au 22 juin Le jour J, un grand événement symbolique délivrant un message d'espoir pour les 10000 malades en attente de greffe se déroulera à Paris et dans 27 autres villes de France. Sur une place centrale, les Français seront invités dans un geste de solidarité, à venir allumer 1000 bougies portant chacune un message d'espoir.

En parallèle, 400 000 professionnels de santé travaillant dans les hôpitaux qui pratiquent des greffes seront personnellement informés sur les activités de prélèvement et de greffe et interpellés sur le nécessaire engagement de chacun dans une chaîne continue, impliquant de nombreux métiers qui permettent l'aboutissement d'un prélèvement et d'une greffe.

A partir du 15 mai, toutes les informations sur le programme des évènements sur www.efg.sante.fr

*Commandez un document d'information ou une carte de donneur au
numéro vert 0 800 20 22 24*

C'EST MAGIC !

C'est un jeu de cartes qui porte ce nom !

C'est un passe-temps en vogue chez les jeunes.

Si vous avez envie de vous regrouper pour échanger des cartes, vous initier à ce jeu, organiser des parties, faites-le savoir aux animatrices de la Bibliothèque d'Aguilcourt !

ALLEZ AU THEATRE...

Comme chaque année, la Communauté de Communes de la Champagne Picarde accueille la Comédie de Picardie lors de deux « Soirées Théâtre » qui auront lieu cette année :

le mardi 24 juin, à la salle des fêtes de Guignicourt

le jeudi 26 juin, à la salle des fêtes de Sissonne

Les séances débuteront à 20h ; l'entrée est gratuite et les réservations se font au Point Villages de Guignicourt, tél : 03 23 25 36 80.

La Pièce en détail :

Le manteau

d'après l'œuvre de Nicolai Gogol

Akaki Akakiévitch est un modeste fonctionnaire aux écritures, fondu dans la masse du personnel d'un ministère de Saint-Petersbourg. L'hiver arrivant il doit faire réparer sa vieille pelisse. Mais son tailleur, devant l'état pitoyable de son manteau actuel lui suggère d'investir dans un vêtement neuf. Après une année de privations draconiennes, vient le jour d'étreindre ce nouveau manteau. A la sortie d'une fête destinée à célébrer ce grand jour, Akaki est dépouillé de son manteau par des voleurs. Dans ses démarches pour récupérer son bien, il est repoussé de toutes parts. Il meurt seul, dans la misère.

Mais un fantôme détrousse les passants...

Dans un décor qui évoque le cabaret, autant que le jeu de miroirs, une présentatrice nous entraîne dans l'histoire d'Akaki.

La musique, constamment présente, rythme chaque scène, comme un petit numéro.

On passe de l'acteur masqué à la marionnette, comme on passe au cinéma, du plan rapproché au plan général.

Le jeu, la musique et le chant apportant au récit la rapidité et la légèreté de la forme et font entendre, en filigrane, la gravité du propos.

Nicolaï Gogol (1809-1852)

Il est né en Ukraine de parents appartenant à la petite noblesse terrienne. Son père, ancien officier, composait en amateur des pièces de théâtre et développa le goût de Nicolas pour la lecture et l'observation. C'est sa mère qui lui transmet cette foi religieuse qui devait tourner au mysticisme.

Après des études médiocres, il part pour Saint-Petersbourg et trouve un emploi de petit fonctionnaire au ministère de l'intérieur. 1831 sera une année décisive pour le jeune homme : démission du ministère, rencontre avec Pouchkine et publication d'un premier texte *Les veillées du hameau*.

Suivent plusieurs écrits (*La perspective Newski*, *Le portrait*, *Le journal d'un fou*) et Gogol commence à connaître un succès qui se confirmera les années suivantes.

Grâce à Pouchkine qui lui raconte une histoire d'escroquerie parue dans un journal, il commence à écrire ce qui sera sa plus grande œuvre : *Les âmes mortes*. La mort de Pouchkine en 1837 le toucha profondément en renforçant sa conviction qu'il prenait désormais la tête de la littérature russe.

En février 1852, il jette au feu, volontairement ou non, la suite des *Ames mortes* et meurt quelques jours après vraisemblablement de manque de soin et de nourriture.

CEREMONIE COMMEMORATIVE



Le 1^{er} régiment d'artillerie de marine de Laon-Couvron organisera les cérémonies commémoratives du bicentenaire de sa création ainsi que ses **journées portes ouvertes le samedi 28 et le dimanche 29 juin prochains.**

De nombreuses activités ponctueront ce grand rassemblement entre la nation et son armée : évocations historiques, présentations de matériels, aubades de musiques militaires, baptêmes de l'air,

stands, restauration et jeux divers.

La soirée du samedi 28 s'achèvera par une prise d'armes nocturne et un feu d'artifice.

La BROCANTE D'AGUILCOURT

aura lieu le

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Inscription gratuite – réservation indispensable

VENEZ FETER LA MUSIQUE AVEC L'ALMA

L'Alma vous invite à célébrer tous ensemble

la FÊTE DE LA MUSIQUE

le SAMEDI 21 JUIN

à partir de 20h30

dans la salle communale d'Aguilcourt, au cours d'une

SOIREE MOULES-FRITES

**Prix : 12 euros pour les adultes ,
6 euros pour les enfants de moins de 12 ans**

Réservation indispensable auprès de :

Jean-Claude LOMBARD tél : 03 23 79 72 47

Agnès LEFEVRE , rue du 80^{ème} R.I.

LA GAZETTE D'AGUILCOURT

Conception et mise en page : Jean-Marc LE GOUELLEC

Comité de rédaction : J. BEGUIN - J.M. LE GOUELLEC – G. MILLART